cvap COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Compte-rendu

Compte-rendu de la réunion du Comité de vigilance des activités portuaires
20 mars 2025, 19h00 | Centre culture et environnement Frédéric Back (salles 322-324)

Tableau des présences		
MEMBRES VOTANTS :	Catherine Vallières-Roland	Présidente du CVAP Conseillère municipale (Montcalm–Saint-Sacrement)
	Carl Bouchard	Conseil de quartier Chutes-Montmorency
	Eric Duguay	Conseil de quartier de Lairet
	Willem Fortin	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
	Jocelyn Gilbert	Conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - Colline parlementaire
	Frédérique Lavoie	Conseil régional de l'environnement - région de la Capitale-Nationale Coordonnatrice du CVAP
	Mélanie Lévesque	Conseil de quartier de Maizerets
	Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
MEMBRES NON VOTANTS :	Caroline Gates	Conseillère en environnement – Ville de Québec Division de la prévention et du contrôle environnemental
	Éloïse Richard Choquette	Administration portuaire de Québec
	Philippe Charest-Gélinas	Administration portuaire de Québec
	Philippe Robert	Direction de la Santé publique – CIUSSS de la Capitale-Nationale
	Caroline Fleury	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Absences :	Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale (Cap-aux-Diamants)

Autres personnes présentes :

- Marie-Sophie Leblanc, APQ
- Patrick Robitaille, APQ
- Christian Riel-Roberge, Direction de la Santé publique – CIUSSS de la Capitale-Nationale

COMITÉ DE VIGILANCE
DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Compte-rendu

Sujet		Suivis
1. Début du CVAP : mot de bienvenue		
2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 20 mars 2025	L'ordre du jour est adopté, sur proposition de Willem Fortin, appuyé par Carl Bouchard.	
3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 16 janvier 2025	Le compte-rendu est adopté, sur proposition de Frédérique Lavoie, appuyé par Willem Fortin.	
5. Propositions d'ajustements au déroulement des rencontres	• **Rappel des bonnes pratiques de communications.** La présidente rappelle que l'ensemble des communications, questions ou partages d'informations et de documents doivent être envoyés au secrétaire (avec la présidente et Caroline Gates en copie conforme). Celui-ci en accusera réception, assurera leur diffusion aux membres concernés et fera un retour en comité lorsque nécessaire. • **Nouveauté :** tour de table. Ajouter un point à l'ordre du jour permettant à chaque membre de partager les nouvelles pertinentes, en plus de celles des organismes (APQ, MELCCFP, DSP). • **Processus d'adoption des résolutions :** o **Informer la coordinatrice du CVAP** de l'intention de discuter d'une résolution lors d'une séance. o **Inscrire le sujet à l'ordre du jour,** prévoir une discussion et identifier les points à inclure dans la résolution. o **Rédiger une première version de la résolution** en intégrant tous les éléments discutés, dans une approche neutre. o **Partager la version préliminaire avec les membres** pour commentaires. o Organiser, au besoin, **un vote** sur le contenu de la résolution lors d'une deuxième rencontre du comité, à voir si un vote est toujours nécessaire.	

	o Préparer une version finale et publier la résolution sur la page internet du CVAP. Q : Est-ce qu'il faut que toutes les résolutions soient consensuelles ? R : On propose d'avoir une discussion en comité avant d'adopter une résolution de façon à ce que l'information puisse être bonifiée. On garde une flexibilité pour ajuster le fonctionnement au besoin.	
4. Adoption du rapport annuel 2024	Les membres du CVAP souhaitent avoir plus de temps pour consulter le rapport annuel. La coordonnatrice recueillera les derniers commentaires par courriel et le document pourra être adopté par vote électronique.	Frédérique : envoyer le rapport annuel par courriel
5. Présentation « Port de Québec 101 » et période de questions	Marie-Sophie Leblanc et Patrick Robitaille participent à la rencontre afin de présenter le fonctionnement des principales activités au Port de Québec. Éléments abordés : - Cadre juridique des administrations portuaires canadiennes - Qu'est-ce qui différencie le Port de Québec? - Terrains gérés par l'APQ et activités aux trois principaux terrains (Anse-au-Foulon, Beauport, Estuaire) - Sources de revenus de l'APQ - Principaux défis de l'APQ par rapport aux autres ports Q : Qu'est-ce que le vrac liquide ? R : Cela comporte les produits pétroliers, produits chimiques et autres produits liquides. Ex. La raffinerie Valero génère un gros volume de vrac liquide. En ce moment, il n'y a pas vraiment de produits agroalimentaires (ex. huile végétale), mais il y en a déjà eu. Q : Pourquoi le terminal de Valero n'a pas été montré? R :Le quai de Valero est dans le plan d'eau de l'APQ, mais la raffinerie n'est pas située sur un terrain sous la gestion de l'APQ. C'est pourquoi l'emphase n'a pas été mise sur ce terminal précisément. Q : Est-ce que la planification des croisières prend en considération la quantité de touristes que le Ville peut accueillir, en lien avec les enjeux de surtourisme?	

	R :Le port a été parmi les premiers ports à implanter une limite de croisiéristes par jour. Il travaille en collaboration avec la Ville et ses autres partenaires dont Destination Québec Cité pour étaler dans le temps la venue des croisières et respecter le seuil établi , à 15 000 personnes par jour. Q : Amazon a son propre port et a fabriqué ses propres conteneurs. Est-ce que vous pensez que de plus en plus de gros joueurs vont commencer à intégrer leur chaîne d'approvisionnement ? Et est-ce que vous pensez que cela va affecter le Port ? R : Cette situation n'est pas applicable au Port de Québec. Q : Comment fonctionne l'entretien des installations, est-ce que cela revient à l'APQ ou à l'opérateur ? Est-ce que le Port a des subventions pour l'entretien ? R : Le Port est responsable des infrastructures communes comme les routes, les réseaux souterrains, les accès ferroviaires, les quais, etc. Les opérateurs sont responsables de leurs infrastructures et des équipements de manutention. Le Port n'a aucune source de revenus externes pour son fonctionnement. Il est toutefois éligible (comme d'autres entreprises privées et publiques) à des programmes précis pour supporter des projets précis. Ces projets visent généralement le développement et non le maintien des activités. Q : Est-ce que le partage des voies de train entre passagers et marchandises pourrait être néfaste pour Via Rail si on ajoute d'autres trains de marchandises? Considérant que les trains de passagers ont souvent des délais dûs à la priorité donnée aux trains de marchandises. R : L'APQ n'est pas propriétaire du réseau ferroviaire, donc la question serait peut-être davantage pour le CN. Ce qui passe entre Québec et Montréal ne provient pas exclusivement de Québec. Par exemple, si l'augmentation du trafic de conteneur provient d'une ville comme Halifax, le même effet sur le réseau ferroviaire pourrait être envisagé que s'il partait de Québec. Q : Quel est le pourcentage de navires qui passent dans les eaux du St-Laurent à la hauteur de Québec et n'arrêtent pas au Port? R : Ça varie d'une année à l'autre. Il y a 1 000 navires qui s'amarrent à Québec approximativement annuellement et au total c'est plus entre 6 000 et 8 000 mouvements de navires qui se rendent plus haut sur le fleuve (approximativement).	APQ : Valider information nombre de croisières APQ : Valider information frais d'entretien

	Q : Quel est le maximum de croisiéristes que nous accueillons au Port de Québec par jour ? Quel est le total par année ? R : Maximum c'est 15 000 par jour. Environ 150 000 passagers sur l'ensemble de la saison. Q : Quelle est la proportion des revenus du Port de Québec couvrant les frais d'entretien des installations du port ? R : C'est difficile d'être précis puisque ça varie d'une année à l'autre. Dans les dernières années, les charges représentent environ plus de 65 % des revenus totaux, ce qui inclut les dépenses d'entretien, ainsi que les autres charges de l'APQ.	
6. Tour de table des membres Note : Les membres sont invités, sur une base volontaire, à partager tour à tour des informations, des questions ou des points d'actualité pertinents avec le comité. L'échange débute avec les représentants des conseils de quartier, puis se poursuit avec le suivi d'information des autres membres/organismes afin de favoriser une discussion enrichie et inclusive. Les questions suivantes peuvent encourager le	**APQ** - Un seul incident environnemental : camion renversé dans l'Anse-au-Foulon. Dossier pris en main rapidement par Solio. - Quelques signalements en lien avec l'éclairage. - Nuisances sonores liées aux mouvements des trains (grincements). Il fallait l'autorisation du CN pour appliquer une sorte de graisse sur les rails pour limiter le bruit. Q : Est-ce que des précautions sont prises en lien avec la gestion du phragmite ? Est-ce que des espèces exotiques pourraient arriver par bateau ? R : Il y avait des piles de sol au quai 108 qui ont été déplacées à Beauport. Une toile a été déposée sur la pile pour éviter de propager le phragmite. Il n'y a pas d'espèces envahissantes qui pourraient arriver par bateau. Il y a un encadrement assidu des eaux de ballast, qui ne relève cependant pas du Port. Q : Il est possible d'identifier des espèces exotiques envahissantes sur le site de l'organisme Sentinelle. Ce serait pertinent pour le Port que les citoyens puissent y contribuer. R : Oui, le Port a aussi son plan de verdissement dans lequel un plan de référence a été réalisé et dans lequel un plan de gestion des espèces exotiques envahissantes sera ajouté. **MELCCFP**	Suivi : cire sur les rails du CN (APQ) APQ : partagera l'information concernant les mesures visant à éradiquer les espèces envahissantes avec la Table de concertation régionale sur le Saint-Laurent.

partage d'informations entre les membres. ✔ Votre conseil ou organisme a-t-il signalé des nuisances ou des événements ayant un impact sur l'environnement ou la qualité du milieu adjacent au territoire du Port de Québec ? ✔ Y a-t-il un élément d'actualité ou un projet en cours ou proposé identifié par votre conseil de quartier ou organisme qui mérite d'être porté à l'attention du comité?	- Pas d'urgence environnementale signalée depuis janvier. - Installations de QSL visitées le 12 février. - Ordonnance à Glencore : informations ont été transmises au ministère notamment sur l'emplacement des stations. Il reste quelques discussions à avoir à ce sujet. - Audit de performance sur les installations de Glencore par Ausenco : le rapport doit être déposé dans les six mois à partir d'octobre. Une fois que le rapport de l'audit est déposé, Glencore doit déposer un plan d'action au ministère dans les 90 jours. Q : Est-ce que le dépassement d'arsenic qui a eu lieu à l'incinérateur a été analysé ? R : Ce dossier est davantage en lien avec le mandat du CVGMR, il serait pertinent de faire le lien avec eux et de répondre à la prochaine rencontre. **Santé publique** - Pas d'élément nouveau en lien avec les activités portuaires - Concernant l'arsenic, le rapport MEMS n'avait pas identifié de concentration problématique d'arsenic à la Vdq. Philippe Robert indique qu'il quittera le CVAP comme il amorce présentement de nouvelles fonctions au sein de la direction de la Santé publique. Son collègue Christian Riel Roberge le remplacera au sein du CVAP. Le CVAP souligne l'apport positif de M. Robert au sein du CVAP et le remercie chaleureusement pour son implication ces dernières années. **Ville de Québec** - Une mise à jour des données qualité de l'air a été faite.	Suivi : dépôt du rapport de l'audit de Glencore (MELCCFP) Dépassement arsenic incinérateur ? Suivi avec CVGMR (à transmettre par courriel)
7. Questions et échanges		
8. Proposition d'un calendrier selon le Plan d'action de présentations lors des rencontres 2025	Proposition de présentations pour les prochaines rencontres ● 15 mai : QSL et processus d'évaluation des projets (PEAI) ○ Objectif : Présenter les activités de QSL et expliquer le processus d'évaluation des projets du Port.	

	○ Contenu : ■ Présentation détaillée des opérations et des projets de QSL. ■ Explication du processus d'évaluation des projets (PEAI) du Port. ■ (À valider) : Il semble y avoir des contraintes avec cette date, possible de valider ça facilitera les échanges avec QSL pour confirmer sa disponibilité. ● Septembre : Alliance verte et développement durable ○ Objectif : Sensibiliser aux initiatives environnementales du Port. ○ Contenu : ■ Présentation de l'Alliance verte et de ses objectifs. ■ Initiatives du Port en matière de développement durable. ■ Exemples concrets de projets environnementaux. ● Novembre : Bilan du plan de gestion sonore à l'Anse au Foulon ○ Objectif : Informer sur les actions entreprises en matière de gestion sonore. ○ Contenu : ■ Bilan des actions mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion sonore. ■ Résultats obtenus et impacts sur la communauté. ■ Perspectives d'amélioration continue.	Frédérique : Soumettre questions pour QSL à l'avance. À fournir à APQ